



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 17 FEVRIER 2026

Elections municipales : des élus locaux appellent au développement de l'autopartage dans une tribune

27 maires et élus locaux signent une tribune en faveur de l'autopartage

Dans une [tribune publiée sur le site internet de Libération](#), des élus locaux issus de 27 collectivités mettent en lumière les **atouts de l'autopartage pour les territoires**. Ils appellent leurs pairs et les candidats aux prochaines élections municipales à s'emparer de ce sujet clé pour le succès de politiques de mobilité durable. Les signataires sont élus de tous bords politiques et représentent des territoires variés, allant de la métropole toulousaine (840 000 habitants) à la commune de Barberaz (5000 habitants), illustrant ainsi l'universalité de cette solution de mobilité.

L'autopartage : une réponse à la fois écologique, économique et sociale aux enjeux de mobilité

Face à l'impératif de concilier droit à la mobilité, réduction de la pollution, apaisement des villes et accessibilité économique, les signataires soulignent les **vertus du développement d'un réseau dense d'autopartage en France**.

« Comment réconcilier la voiture avec une politique ambitieuse de mobilité durable ? Comment libérer de l'espace public pour la marche et le vélo, tout en conservant un accès pratique à la voiture ? Une solution existe : l'autopartage. (...) Loin d'être une proposition hors sol, la voiture partagée permet de remplacer de cinq à huit véhicules particuliers et libère des places de stationnement pour d'autres usages. »

Un engagement partagé avec le réseau coopératif d'autopartage Citiz

Tous les signataires de la tribune bénéficient d'un service d'autopartage Citiz sur leur territoire.

Jean-François VIROT DAUB, porte-parole du réseau Citiz, salue l'initiative de cette tribune :



« Nous nous réjouissons de cette tribune et partageons pleinement les arguments mis en avant par les élus ! Le Réseau Citiz qui regroupe des opérateurs sous forme coopérative et d'entreprises publiques œuvre chaque jour pour promouvoir et développer l'autopartage en France. C'est une offre triplement vertueuse qui améliore la qualité de vie, allège le budget des ménages et optimise les finances publiques.

Nous remercions les élus qui se sont engagés pour promouvoir l'autopartage auprès de leurs pairs, et de mettre le sujet dans le débat public pendant la campagne municipale.

La force de du Réseau Citiz réside justement dans notre capacité à pouvoir élaborer des solutions d'autopartage adaptées à chaque contexte local, en coopération avec les élus, les citoyens et les acteurs de la mobilité. Notre service est résolument d'intérêt général ! »

Un Livre blanc pour inspirer les candidats aux élections municipales

C'est avec la même volonté de rendre plus visibles les vertus de l'autopartage aux élus et futurs élus que le réseau Citiz vient de publier son **Livre blanc « Des voitures qui changent la ville – Le réseau coopératif d'autopartage qui se développe pour et avec vous »**.

Distribué sur tout le territoire et [disponible en libre téléchargement sur le site internet](#) de Citiz, cet outil pratique présente le fonctionnement de l'autopartage et ses bénéfices concrets.

Les objectifs de cette action sont multiples :

- **Faire connaître l'autopartage**, service de mobilité durable qui renforce l'utilisation des transports en commun et des mobilités douces
- Faire connaître les **particularités du réseau coopératif Citiz**, qui propose un service adapté à chaque contexte et présente les avantages du 1^{er} réseau de France, présent dans 270 villes
- **Renforcer la coopération avec les villes déjà engagées** en étendant les stations d'autopartage afin de libérer de l'espace en ville, et en développant l'utilisation de l'autopartage par les agents municipaux afin d'améliorer la gestion des flottes municipales et réduire leur poids dans les finances publiques
- **Développer le service dans des nouvelles villes et des nouveaux territoires.**



©Christophe Urbain

Extraits de la tribune publiée par des élus locaux

« Comment réconcilier la voiture avec une politique ambitieuse de mobilité durable ? Comment libérer de l'espace public pour la marche et le vélo, tout en conservant un accès pratique à la voiture ? Une solution existe : l'autopartage. (...)

Les impacts concrets ? Moins de voitures en circulation et de l'espace public rendu disponible (...), un système multimodal de transport renforcé (...), du pouvoir d'achat regagné (...), moins d'émissions polluantes (...), plus de consommation dans les commerces du centre-ville (...). Nous avons fait le choix de privilégier un **autopartage à fort impact**, qui propose des tarifs proportionnels à l'usage et fixes toute l'année, accessible aux jeunes conducteurs. Il est porté par des structures qui visent avant tout la pérennité du service et avec qui nous coopérons pour l'intérêt général, voire dans lesquelles certains d'entre nous ont investi. (...)

Nous œuvrons collectivement pour développer le nombre de stations d'autopartage, afin de permettre à tous de profiter d'une solution de mobilité pratique et économique, de **bénéficier d'un usage flexible de la voiture, sans ses contraintes**. (...)

Plus le réseau comptera de stations, plus l'autopartage sera visible, plus il sera facile à utiliser pour combiner les mobilités, et plus il deviendra une évidence pour les Français. Ses bénéfices sur nos territoires seront démultipliés.

Alors que le ministère des Transports a annoncé début décembre une feuille de route pour le développement de l'autopartage au niveau national, **nous invitons les élus et candidats aux élections municipales à se saisir de ce service innovant de mobilité et à le prendre en compte dans leurs programmes pour accélérer son déploiement dès 2026.** »

Les signataires

Ville de Toulouse - BOYER Maxime, adjoint au maire

Ville de Nantes - CITEAU Simon, adjoint au maire délégué aux déplacements doux

Ville de Strasbourg - BARSEGHIAN Jeanne, Maire

Ville de Bordeaux - JEANJEAN Didier, Adjoint au Maire en charge de la Nature en ville et des quartiers apaisés ; PAPADATO Patrick, Conseiller municipal délégué pour la voirie, la mobilité et le stationnement

Ville de Grenoble - PIOLLE Eric, Maire

Grenoble-Alpes Métropole - FERRARI Christophe, Président

Mulhouse agglomération - GOEPFERT Yves, Vice Président Transports et Mobilité

Métropole du Grand Nancy - HATZIG Patrick, Vice-Président Transports et Mobilité

WIESER Laurence, Conseillère métropolitaine mobilité active et qualité de l'air

Ville d'Annecy - LAFARIE Marion, Adjointe au maire en charge de la mobilité, au stationnement, aux espaces publics et à la voirie

Ville de Besançon - VIGNOT Anne, Maire

Métropole du Grand Besançon - VIGNOT Anne, Présidente

Ville de Chambéry - REPENTIN Thierry, Maire

Communauté d'agglomération du Grand Chambéry - REPENTIN Thierry, Président

Communauté d'agglomération du Grand Albi - BOUAT Jean Michel, vice-président délégué aux mobilités

Ville de Suresnes - BOUDY Guillaume, Maire

Ville de Blois - GRICOURT Marc, Maire

Ville de Talence - RAMI Isabelle, conseillère municipale déléguée

Ville de Illkirch-Graffenstaden - PHILIPPS Thibaud, Maire

Ville de Fontaine - THOVISTE Laurent, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme, du cadre de vie, du renouvellement urbain durable et de la politique de la ville

Ville de Cahors - VACANDARE Johan, Adjoint au maire - transition écologique

Ville de Meylan - CARDIN Philippe, Maire

Ville de Morteau - BOLE Cédric, Maire

Ville de La Motte Servolex - BERTHOUD Luc, Maire

Ville du Pont-de-Claix - FERRARI Christophe, Maire

Ville de Jacob-Bellecombette - BOCHATON Brigitte, Maire

Ville de Barby - PIERRETON Christophe, Maire/VP Mobilité Grand Chambéry

Ville de Barberaz - BOIX-NEVEU Arthur, Maire

https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/municipales-la-voiture-partagee-la-solution-de-mobilite-pratique-economique-et-durable-20260215_5GS64LMAKFFBVF3TYS4R56TINA/?redirected=1&poppConnect=true

À propos de Citiz

Citiz est le premier réseau coopératif d'autopartage en France, offrant des solutions de mobilité flexibles, écologiques et économiques. Présent dans plus de 270 communes et 130 gares, le service met à disposition près de 2 700 véhicules en libre-service, accessibles 24h/24.

Grâce à une application mobile ou un site web, les utilisateurs peuvent réserver des véhicules pour des durées variables, avec des **tarifs incluant l'assurance et le carburant**. Cette approche permet une alternative pratique à la voiture individuelle et contribue à la réduction de l'empreinte carbone et de la place de la voiture dans les villes.



Fort de plus de 20 ans d'expérience et d'un solide ancrage territorial, le réseau rassemble près de 120 000 utilisateurs et s'inscrit comme un **acteur majeur dans la promotion d'une mobilité plus durable et accompagne la transition vers les mobilités douces**.



**120 000 utilisatrices
et utilisateurs**



**Citiz propose
plus de 2 700 véhicules**



**disponibles dans
270 villes de France**

CONTACT PRESSE

Solène BEREZIAT

Chargée de mission

→ s.bereziat@citiz.fr

Jean-François VIROT DAUB

Porte-parole du réseau Citiz

→ 06 13 65 01 82

→ jf.virot@citiz.fr